

A paraître bientôt Bez”H**Le Livre *Extraordinary Insights***

Pour acquérir les livres de l'auteur (format papier ou e-book),envoyez un email à yalt3285@gmail.com ou visitez https://www.amazon.com/Books-Yehoshua-Alt/s?rh=n%3A283155%2Cp_27%3AYehoshua+Alt.

Pour rejoindre les milliers de r cipendiaires de ces *Divrei Torah*, envoy s gratuitement par courriel hebdomadaire, pour obtenir les pr c dents articles, pour un retour, des commentaires, faire des suggestions (sur comment propager davantage ces *Divrei Torah* et/ou sur la fa on de les rendre plus attrayants), pour sponsoriser leur publication r alis e sur le six continents et plus de 40 pays, ou si vous connaissez une personne int ress e   recevoir ces *Divrei Torah*, contacter SVP l'auteur, Rabbi Yehoshua Alt   l'adresse : yalt3285@gmail.com. Merci Beaucoup. Vous pouvez imprimer librement ces *Divrei Torah* pour les distribuer   la Shul, ayant ainsi une part dans la diffusion de la Torah.

L -ilouï nichmat de Mord khai Nissim ben Mazal, de Rav Chlomo Elfassi ben Elazar et de Nissim ben Avraham. *L -refoua ch l ma* d'Ouriel ben T hila, Danielle bat Lucie et Claudie bat Lucie.

Cette newsletter peut  tre vue en Anglais sur

<http://www.ladaat.info/showgil.aspx?par=20200425&gil=2725>.

Pour voir ou t l charger la version Fran aise:

<https://parshasheets.com/?s=Fascinating+Insights>.

אפשר לקרוא את עלון זה בעברית באתר:

<https://www.dirshu.co.il/category/הורדות-עלונים/רעינות-מדהימים-הורדות-עלונים>.

Circoncision le Chabbat

En 1947 au Caire, en Egypte, Rav Ovadia Yossef  crit :¹ “Ici, en Egypte, le *mohel* peut accomplir une *brit mila* en ayant seulement la certification du Minist re de la Sant . La population juive du Caire est d'environ 50000  mes et parfois, il y a plusieurs *britot* (circoncisions) le chabbat dans la capitale.² Le *mohel* du Caire, le seul agr e par le Minsit re de la Sant , prenait sa voiture pour aller d'une *brit*   l'autre, transgressant le chabbat en public.” Des gens craignant Dieu demand rent   Rav Ovadia si elles pouvaient avoir recours aux services de ce *mohel* malgr  cette transgression du chabbat ou s'il fallait voyager jusqu'  Alexandria,   plus de 3 heures de l , ville o  se trouvaient des *mohelim* gardant le chabbat. Rav Ovadia trancha que les circoncisions  taient valables.

Pendant, il conseilla n anmoins   ses  l ves de voyager jusqu'  Alexandria. “Et pour la *brit* de mon fils, Avraham, n  en Egypte en

¹ *Yabia Omer*, volume 10, Yor  D a 25.

² Rav Ovadia Yossef r sista   la pression pour devenir *mohel* alors qu'il  tait jeune. Bien que les  tudes  taient courtes, cela l'aurait oblig    aller d'une circoncision   l'autre au d triment de l' tude de la Torah. La suite lui donnera raison et il se r jouira d'avoir pris cette decision malgr  les pressions.

1949, j'ai sollicit  Rav Maatuk Dhabi³ du Rabbinat d'Alexandrie. Il fit le trajet d'Alexandrie jusqu'au Caire pour proc der   la circoncision de mon fils.”⁴ Rav Ovadia poursuit: “ J'ai d cid  de parler au *mohel* qui prenait sa voiture pour faire ses circoncisions. Je me suis adress    lui de fa on affable, lui expliquant que c' tait interdit. Suite   notre discussion, quand une circoncision avait lieu dans un endroit  loign  le chabbat, il prenait d sormais un chauffeur non-Juif et je ne le r primandai pas pour cela.”

Si un *mohel* est invit    r aliser une *brit mila* le chabbat dans un endroit o  il y a beaucoup de profanations de ce jour, que doit-il faire ? Rav Moch  Feinstein⁵  crit que malgr  l'interdit de se rendre dans un lieu o  l'on transgresse la Torah, n anmoins, puisque la *mitsva* de *mila* en son temps est une obligation pesant sur chaque juif, le *mohel* reste oblig  de s'y rendre pour proc der   la *brit*, en particulier faute d'autre *mohel*.

Le *Choulkhan Aroukh* tranche que l'on peut accomplir le n cessaire pour r aliser une *brit mila* le chabbat.⁶ Mais si l'on pr voit qu'il y aura une profanation du chabbat du fait des gens se rendant   la *brit* en voiture, filmant ou prenant des photos par exemple, que doit-on faire ? Selon le *Shevet Ha-Levi*⁷, il serait pr f rable dans ce cas de repousser la circoncision au dimanche. Si un *mohel cacher* se d siste et qu'un *mohel* bien moins scrupuleux riche fort de le supplanter, le *Min'hat Yts'hak*⁸ tranche que le 1^{er} *mohel* devra proc der   la circoncision le Chabbat.

Autre cas de figure: *quid* d'une *brit mila* r alis e le chabbat bien que ce ne soit pas le 8^{ me} jour depuis la naissance ? Par exemple, un enfant n  vendredi et dont la circoncision serait le 9^{ me} jour, durant chabbat. Selon la *halakha*, seule une *brit* r alis e en son temps peut repousser chabbat. Le cas pr -cit  est ce que l'on nomme *mila ch lo bi-zmanah* (“ une circoncision qui n'est pas en son temps”).⁹ Mais la question demeure: *quid* si une telle circoncision a malgr  tout  t  r alis e durant chabbat ?

³ Rav Maatuk Dhabi posa une fois   Rav Ovadia Yossef une question donnant un aper u sur la vie juive parmi les Arabes. Il demanda au Rav Ovadia s'il  tait permis de faire la circoncision avec *mila* et *pria* sur des Arabes, contre r mun ration. Rav Ovadia r pondit que cela  tait permis pour les Arabes comme les Chr tiens, m me gratuitement, mais s'en abstenir restait digne de louanges so תבוא עליו ברכה (*Yabia Omer*, volume 2, Yor  D a 19).

⁴ Le soir avant la *brit*, Rav Maatuk arriva apr s un trajet de 3 heures depuis Alexandria, pour finalement diagnostiquer que le b b  avait une l g re jaunisse. Avec Rav Ovadia, ils se mirent d'accord pour repousser la *brit*. Une fois le b b  r tabli, il revint d'Alexandrie pour la r aliser.

⁵ *Iguerot Moch *, Yor  D a, 1, 156.

⁶ *Ora'h 'haim* 331:1.

⁷ 1:205,331. Voir 4:134-5. 9:210.

⁸ 3:35.

⁹ *Ora'h 'haim* 331:4.

Est-elle valable *ex post facto* ou faudra-t-il la refaire en versant de nouveau quelques gouttes de sang (*hatafat dam brit*), tout comme la *halakha* le stipule quand la circoncision a été réalisée par un non-Juif ?¹⁰

Dans une longue réponse à cette question, Rabbi Akiva Eiger conclut que la *brit mila* reste valable, et que ce n'est pas considéré comme une *mitsva ha-baa ba-aveira* ("une *mitsva* venant par le biais d'une transgression").¹¹

Une Musique émouvante

1) Rav Shraga Feivel Mendlowitz expliquait que chaque instrument mentionné dans le tout dernier *tehilim*, avec lequel on louait Hachem (le shoffar, la harpe, la flûte...), suscitait diverses émotions : l'un pouvait faire verser des larmes, l'autre susciter la joie, un 3^{ème} générer une profonde méditation. Dans leur ensemble, le message général était de servir D.ieu avec tout le spectre de ses émotions.¹²

2) Les psaumes du *Séfer tehilim* étaient chantés avec un accompagnement musical. En fait, chaque chapitre avait les instruments *ad hoc* et la mélodie appropriée pour faire naître la pensée requise, la compréhension et les émotions que David *Ha-Mélekh* cherchait à éveiller à travers ses mots. Le Radak¹³ écrit: " Les chants, mélodies et louanges étaient chantés avec un accompagnement instrumental, chacun selon son mode musical, son air, qui était connu. Il y avait là une grande Sagesse et cela inspirait l'âme.

Fort de ce commentaire du Radak, Rabbi Matityahou Solomon¹⁴ fait la citation suivante: "Nul ne peut prétendre pleinement comprendre clairement un psaume sans connaître sa profondeur musicale, sans saisir et reconnaître les différents sons des instruments et leur association et correspondance précise avec tel et tel *tehilim*. Car c'est cela qui donne toute sa saveur et son goût pour appréhender les psaumes dans toute leur intériorité."

A demi-mots...

Hachem demanda à Avraham: שמע בקלה, Ecoute la voix de Sarah.¹⁵ N'aurait-on pas dû dire : שמע בקלה, plus correct grammaticalement parlant ?

Le *Passouk* énonce: ונשאלה את פיה, Ils interrogèrent Rivka quant à sa décision concernant Yts'hak.¹⁶ Le mot פיה ("sa bouche") semble inutile et superflu ?

¹⁰ Yoré Déa, 264:1, Rema.

¹¹ Shou"t Rabbi Akiva Eiger, *Mahadura Kama*, 174.

¹² Voir Rav Shmshon Rafael Hirsch, *Tehilim* 150.

¹³ *Tehilim* 4:1.

¹⁴ *Matnat 'haim, Moadim*, p. 154.

¹⁵ *Béréchit* 21:12.

C'est connu que les dames parlent de façon allusive, indirecte, qu'il y a un non-dit dans leurs propos, propos au travers des lignes desquels il faut savoir lire. C'est là l'expression plus ou moins consciente de la *mida* féminine de צניעות ("modestie, discrétion") : כל כבודה¹⁷ "בת מלך פנימה". La צניעות consiste à garder les choses cachées, comme le fait de parler à demi-mots.

Néanmoins, les hommes doivent apprendre à briser cette barrière et comprendre ce que veulent dire leurs épouses.¹⁸ Pour cette raison, il n'est pas dit "שמע = écoute sa voix" mais plutôt "שמע בקלה = écoute **dans** sa voix". C'est-à-dire ce qu'elle sous-entend. Dans la même veine, on peut comprendre pourquoi il est dit : ונשאלה את פיה—il sied de savoir discerner la profondeur de ce qu'elle exprime.

Nous voyons cela dans le passage où Sarah demande à Avraham de prendre Hagar comme "mère-porteuse". Il se plie à sa requête. Cependant, il ne discerna pas son vrai désir qui était qu'il prie pour qu'elle enfante, et ce sans avoir à lui céder sa servante Hagar comme épouse "de substitution" pour mettre au monde un enfant.¹⁹

Rabbi Alt a mérité d'étudier sous le patronage de Rav Mordé'khaï Friedlander *zatsal* pendant près de 5 ans. Il a reçu une ordination rabbinique (une *semi'ha*) de Rav Zalman Né'hémia Goldberg *zatsal*. Rabbi Alt a écrit sur de nombreux sujets pour différents sites web et publications. Il est l'auteur des livres *Fascinating Insights* (Des aperçus fascinants) et *Incredible Insights* (Des aperçus incroyables), sans compter ses *Fascinating Insights* sur *Podcast*. Ses écrits inspirent les gens dans tout le spectre du judaïsme pour vibrer davantage et mieux apprécier la beauté de la Torah. Il vit actuellement avec son épouse et sa famille à Kiryat Yearim (lieu où l'Arche Sainte, le *Aron ha-kodech*, demeura pendant 20 ans [Cf. *Chmouel* I, 7:1,2]) où il étudie, écrit et enseigne. L'auteur se dévoue avec passion à transmettre et enseigner le judaïsme à tous les *Bnei Israel*, quel que soit leur niveau d'observance religieuse.

¹⁶ *Béréchit* 24:57.

¹⁷ *Tehilim* 45:14.

¹⁸ Au sujet de de la mauvaise communication, voici une petite histoire vraie, hilarante. Un vieil anglo-saxon s'installa en Israël après avoir trouvé un job sûr. Cependant, peu après, il fut congédié parmi beaucoup d'autres ! Pour équilibrer ses revenus, il sollicita un prêt de la banque. Il commença à dire à l'employé: אני הולך להפטר, ce qu'il pensait signifier qu'il avait été congédié de son emploi. L'employé fut choqué et peiné par ces propos qui voulaient en réalité dire qu'il allait mourir !! Sans en avoir conscience, l'homme poursuivit : או אני צריך לסדר לוייה, ce qu'il pensait signifier : aussi demandai-je un prêt. L'employé visiblement affecté alla consulter son supérieur parlant anglais couramment. L'homme répéta en anglais qu'il avait été licencié et qu'il réclamait un emprunt. Le supérieur répercuta ses propos à son subalterne: הוא רוצה לסדר הלוואה. Il dit ensuite à l'homme d'origine anglo-saxonne qu'il avait, sans le vouloir, dit à l'employé qu'il allé mourir et qu'il voulait arranger un cortège funéraire. Chacun éclata de rire !

¹⁹ *Béréchit Rabba* 71:7, Ets Yossef, s.v. זה אברהם.